

4) Coopérative scolaire

Au 1^{er} septembre 2019, il y avait en caisse 10 919,53 €

Actuellement, il y a en caisse : 7 490,78 €

Les cotisations de l'OCCE (878,75 €), les régies d'avance (150 € par classe → 2 550 €) pour les 17 classes ont été déduites. L'appel de fonds vient d'être distribué aux élèves car il y a de nombreux projets et sorties prévus dans toutes les classes. L'appel de fonds devrait permettre aux collègues de réaliser tous les projets de classe.

La répartition entre la coopérative et la subvention mairie est encore en réflexion. Nous vous informerons au fur et à mesure de l'avancement de la répartition des sommes.

La coopérative sert à financer en partie ou en intégralité des projets avec ou sans intervenant, sorties scolaires (car + entrées des sites), à acheter du matériel pédagogique pour les classes (livres ; matériel pour les arts visuels, les sciences...).

5) Natation scolaire : Organisation 2019/2020

Les 12 élèves de CE1 de Mme Chéné seront répartis dans les classes de M. Demaret et M. Charpenel. Mme Chéné restera avec ses élèves de CE2 ainsi que les CE1 « en transit ».

Les élèves bénéficieront de huit séances par classe avec le roulement suivant :

Dates	Classes	
	1 ^{er} créneau	2 ^e créneau
17 mars 2020	CE1 A + 6 élèves du CE1/CE2	CE1 B + 6 élèves du CE1/CE2
24 mars 2020	CE1 A + 6 élèves du CE1/CE2	CE1 C
31 mars 2020	CE1 B + 6 élèves du CE1/CE2	CE1 C
21 avril 2020	CE1 A + 6 élèves du CE1/CE2	CE1 B + 6 élèves du CE1/CE2
28 avril 2020	CE1 A + 6 élèves du CE1/CE2	CE1 C
5 mai 2020	CE1 B + 6 élèves du CE1/CE2	CE1 C
12 mai 2020	CE1 A + 6 élèves du CE1/CE2	CE1 B + 6 élèves du CE1/CE2
19 mai 2020	CE1 A + 6 élèves du CE1/CE2	CE1 C
26 mai 2020	CE1 B + 6 élèves du CE1/CE2	CE1 C
2 juin 2020	CE1 A + 6 élèves du CE1/CE2	CE1 B + 6 élèves du CE1/CE2
9 juin 2020	CE1 A + 6 élèves du CE1/CE2	CE1 C
16 juin 2020	CE1 B + 6 élèves du CE1/CE2	CE1 C

CE1 A : M. Demaret

CE1 B : M. Charpenel

CE1 C : Mme Guerson

Les séances se dérouleront le mardi matin à partir du 17 mars 2020.

6) Etudes surveillées

Avant les vacances de la Toussaint, cinq enseignants assuraient les études surveillées avec des effectifs très chargés allant de 32 à 40 élèves par étude. Il y avait deux études par soir sauf le jeudi où trois enseignants assuraient ce service. Depuis le 4 novembre 2019, deux AESH assurent l'étude surveillée. Ce qui permet d'avoir chaque jour, trois groupes d'étude surveillée avec des effectifs moins importants.

A ce jour, il y a 25 élèves environ par étude.

Les parents d'élèves alertent sur le fait que l'an prochain, la même situation risque de se reproduire et que cela n'est pas acceptable ni pour les enfants, ni pour l'équipe enseignante. Une réunion prévue le 25 novembre 2019 avec Mme FRANCOIS permettra d'aborder ce point plus en profondeur.

7) Actions de prévention concernant la maltraitance, les abus sexuels, le harcèlement, la discrimination, les accidents domestiques

Les thèmes sont répartis par niveau ou classe de la façon suivante :

Maternelle : la maltraitance

CP : les accidents domestiques

CE1 : la discrimination

CE2 : le harcèlement ou la discrimination

CM1 : le harcèlement

CM2 : les abus sexuels

Les personnes du RASED, Mmes Somme et Letierce, sont intervenues dans des classes de l'école concernant certains de ces thèmes.

Nécessité de rencontrer les intervenants avant les séances afin de déterminer ensemble l'organisation et le contenu de l'intervention. Les intervenants doivent s'adapter à l'âge des enfants.

8) Action de formation aux gestes de premiers secours

Proposition par l'APIE de formation des élèves de l'élémentaire aux gestes de premiers secours par la Croix Rouge. Les élèves de CP et CE1 vont bénéficier d'une initiation aux gestes de premier secours par la Croix Rouge du Val d'Orge. Cette intervention est financée par le département.

9) Sorties scolaires

Sortie à Torfou pour les quatre classes de l'école maternelle en octobre 2019

Sortie à la Ferme de la Vue pour les deux classes de CP en mai 2020

Sortie au château de Chambord pour les classes de CE1/CE2, CM1A, CM1B, CE2/CM1

Randonnée vélo avec une nuit sous tente, organisée par l'USEP pour les deux classes de CM2

D'autres sorties et projets sont en réflexion. Les projets de sortie devraient être fixés au mois de décembre. Plus de détails seront donnés lors du 2nd conseil d'école.

Il est important de noter que jusqu'à présent aucune participation supplémentaire n'est demandée aux familles pour ces sorties.

10) Budget alloué par enfant en fonctionnement

Le budget fonctionnement est de 41 € par enfant. Cette somme finance :

- Le matériel scolaire (fournitures scolaires et librairie)
- Le petit matériel sportif
- Le matériel pour élèves à besoins particuliers
- Le papier pour photocopieurs
- Les frais de fonctionnement pour le bureau
- Les frais occasionnés pour les élections des représentants de parents d'élèves (enveloppes)

11) Caisse des Ecoles

La mairie comme la caisse des écoles participent au financement des différents projets et sorties scolaires. Les sommes sont versées sur le compte de l'école.

La Caisse des écoles a versé à l'école maternelle la somme de 800 €.

La Caisse des écoles a versé à l'école élémentaire la somme de 2 600 €.

La Mairie a versé à l'école maternelle la somme de 2 043 €.

La Mairie a versé à l'école élémentaire la somme de 4 319 €.

De plus, la Mairie attribue la somme de 6 100 € pour les projets sans nuitée pour l'école maternelle et la somme de 8 350 € pour les sorties scolaires (25 € par élève).

12) Photographie

Pourcentage sur les photographies : 35 % de bénéfice pour l'école.

Par rapport à l'an dernier, un effort tarifaire a été fait par le photographe puisque la pochette coûte 2€ de moins.

13) Activités proposées sur les temps de récréation et sur les temps du périscolaire

Aucune activité proposée sur le temps scolaire. L'équipe enseignante laisse les élèves se détendre, se défouler en respectant les règles de vie. Elle met à la disposition des élèves des ballons en mousse avec un planning par niveau. Les enseignants doivent surveiller les élèves sur ces temps de récréation.

Temps périscolaire : des activités non obligatoires sont proposées aux élèves par l'équipe d'animation.

14) Présence au conseil d'école des représentants des centres de loisirs

Il n'a pas été souhaité que des représentants soient présents au conseil d'école.

15) Vente de gâteaux

Les sommes récoltées lors des ventes de gâteaux serviront à financer partiellement des sorties scolaires (sorties pour toutes les classes en fin d'année scolaire).

Vente du 13 septembre : 320,41 €

Vente du 18 octobre : 243,23 €

Total des deux ventes : 563,64 €

16) Travaux

Côté école maternelle, problème de la place livraison en raison du plan Vigipirate (très proche du portail d'entrée). De plus, il y a très souvent des voitures stationnées. Cet emplacement est quand même très pratique pour les livraisons car les camions ne restent plus sur la chaussée, empêchant la circulation des véhicules.

La place handicapée devant l'école a été condamnée, ce qui est un problème.

Pour ces 2 points, Mme FRANCOIS doit se renseigner afin de pouvoir apporter une réponse.

Présentation des travaux réalisés durant l'été :

- 2 tableaux numériques supplémentaires ont été installés, ce qui porte à 6 le nombre total de tableaux dans l'école.
- Cantine scolaire pour les élèves de l'élémentaire : les travaux ont subi un retard de 2 semaines au mois de septembre, du coup l'ouverture a été retardée au 2 décembre.

17) Festival du livre

Reconduction.

Il se déroule du 25 au 29 novembre 2019 avec vente de livres vendredi 29 novembre de 16h30 à 18h30. Cette vente permet à l'école de récupérer des bons d'achat afin d'investir dans de nouveaux livres pour les élèves.

18) Dates des prochains conseils d'école :

- N°2 : 5 mars 2020 à 18h30
- N°3 : 15 juin 2020 à 18h30

La séance est levée à 21h.

Les secrétaires de séance,
M^{me} De Almeida (PEEP)
M^{me} Ledrin (enseignante)

La Directrice, Présidente du Conseil d'école,
M^{me} Peretti